

LABEL PERFORMANCE

Merci de bien vouloir préciser la mention de Label Performance** souhaitée :

HPE
 THPE

HPE EnR
 THPE EnR

BBC-Effinergie

DÉNOMINATION DE L'OPÉRATION

→ Maison individuelle

social* privé*

Type de logement*(1) : Surface habitable*(2) :m²

Nbre de niveaux habitables* :

→ Individuel groupé

social* privé*

Nom du programme* :

Nbre de bât.* : Nbre total de log.* : Surface habitable totale* :

→ Logements collectifs(3)

social* privé*

Nom du programme* :

Nombre total de bâtiments* : Surface habitable totale*(2) :m²

Nombre total de logements* :

Bât. : Nbre de log. par bât. : Bât. : Nbre de log. par bât. :

Bât. : Nbre de log. par bât. : Bât. : Nbre de log. par bât. :

Bât. : Nbre de log. par bât. : Bât. : Nbre de log. par bât. :

→ Adresse de la construction

N° : Rue : Lieu-dit :

Code postal : Commune :

Adresse : provisoire définitive

(1) Type : nombre de pièces principales à l'exception de la cuisine et de la salle d'eau au sens de l'article R 111-1 du Code de la construction et de l'habitation.

(2) La surface habitable ne tient pas compte de la surface des combles non aménagés.

(3) Si un programme collectif intègre lotissement et immeuble, des demandes séparées devront être établies.

* Champs obligatoires.

** Label Performance avec mentions « haute performance énergétique », « très haute performance énergétique », « haute performance énergétique - énergies renouvelables », « très haute performance énergétique - énergies renouvelables - bâtiment basse consommation » mises en place par les pouvoirs publics par l'arrêté du 8 mai 2007 relatif au label « haute performance énergétique ».



→ **Planning prévisionnel des travaux** (préciser n° de semaine et année)

→ **Isolation thermique**

Sols : Début : semaine/20..... Fin de travaux : semaine/20.....

Murs : Début* : semaine/20..... Fin de travaux : semaine/20.....

→ **Installation électrique**

Début : semaine/20..... Fin de travaux* : semaine/20.....

→ **Coordonnées des intervenants**

→ **Maître d'ouvrage ***

Société : N° de Siret :

Nom de l'interlocuteur : Prénom :

N°, Rue : CP : Commune :

Tél. : Fax : e-mail :

→ **Constructeur ***

Société : N° de Siret :

Nom de l'interlocuteur : Prénom :

N°, Rue : CP : Commune :

Tél. : Fax : e-mail :

→ **Bureau d'étude thermique ***

Société : N° de Siret :

Nom de l'interlocuteur : Prénom :

N°, Rue : CP : Commune :

Tél. : Fax : e-mail :

→ **Installation électrique**

Société : N° de Siret :

Nom de l'interlocuteur : Prénom :

N°, Rue : CP : Commune :

Tél. : Fax : e-mail :

→ **Demandeur ***

Maître d'ouvrage Constructeur Bureau d'étude thermique

→ **Représentant du demandeur**

Maître d'ouvrage Constructeur Bureau d'étude thermique

* Champs obligatoires.



→ Contrat d'engagement

Cette demande d'attribution dûment complétée et signée doit être adressée **avant le début des travaux d'isolation** à Promotelec avec les documents listés ci-dessous :

- le règlement des frais du label conformément au tarif en vigueur (disponible sur www.promotelec.com, rubrique produits et services/Label Performance) ;
- l'étude thermique du projet : étude thermique complète et synthèse standardisée d'étude thermique⁽¹⁾ au format XML établie pour l'opération par le bureau d'étude ;
- en cas d'application des solutions techniques validées, la fiche technique récapitulative des caractéristiques du bâti et de ses équipements ;
- un plan de masse et/ou d'étage courant du projet ;
- un plan d'accès au chantier complété d'un synoptique ou d'une grille de configuration pour les opérations collectives avec repérage des logements, leur type, leur surface et leur système de chauffage.

En cas de demande de Label Performance mention BBC-Effinergie, le rapport du contrôle de la perméabilité à l'air du bâtiment ou l'agrément de la démarche qualité de l'étanchéité à l'air au nom du constructeur, devra être adressé à Promotelec en fin de chantier.

Promotelec se réserve le droit de demander toute information complémentaire nécessaire à l'instruction de la demande d'attribution.

→ Par la présente, le demandeur ou le représentant du demandeur (cochez les cases) :

- certifie avoir pris connaissance et accepte pleinement les dispositions :
 - du cahier des prescriptions techniques du Label Performance de Promotelec (réf. PRO 1248)⁽²⁾,
 - du règlement d'attribution (réf. PRO 1249)⁽²⁾,
 - des conditions générales de vente (réf. PRO 1252)⁽²⁾,
 - de l'arrêté relatif au label « haute performance énergétique » ;
- prend acte du processus d'attribution et de ses modalités de financement ;
- s'engage à respecter l'ensemble des dispositions et, notamment, accepte toutes les inspections liées au processus d'attribution ;
- s'engage à ce que la demande soit déposée avant le début des travaux d'isolation ;
- accepte que l'ensemble des informations relatives au Label Performance soit, le cas échéant, communiqué par Promotelec aux pouvoirs publics⁽³⁾ ;
- s'engage à respecter le Code de la construction et de l'habitation.

⁽¹⁾ Envoi à l'adresse suivante : contactlabel@promotelec.com, en mentionnant l'adresse de la construction concernée et le numéro de dossier.

⁽²⁾ Téléchargeable sur le site Internet de Promotelec : www.promotelec.com, rubrique produits et services/Label Performance.

⁽³⁾ En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le demandeur dispose d'un droit d'accès et de rectification.



- Je souhaite que les échanges administratifs relatifs à la demande soit effectués par e-mail.
Sans indication de ma part, les échanges auront lieu par courrier.

→ **Coordonnées pour la facturation** (si différentes de celles du demandeur)

Maître d'ouvrage Constructeur Bureau d'étude thermique

Autre (précisez ci-dessous) :

Société : N° de Siret :

Statut juridique :

Nom et prénom :

Fonction :

N°, Rue : CP : Commune :

Tél. : Fax : e-mail :

Fait à : Le :/...../20.....

Société : Nom et prénom :

Signature :

Demande d'attribution à retourner à :

PROMOTELEC
Service Clients
8, rue Apollo
CS 30505
31241 L'UNION Cedex

→ **Conditions contractuelles :**

Le client sollicitant l'attribution d'un Label Performance doit être une personne morale ou une personne physique âgée de plus de 18 ans et sera désigné ci-après dans les conditions générales par le terme le « demandeur ». Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir l'ensemble des relations entre Promotelec, association déclarée loi 1901 (ci-après dénommé « Promotelec ») et les demandeurs du service Label Performance. Le demandeur s'engage à respecter les présentes conditions générales de vente du service Label Performance ci-après dénommé « le service ».

L'attribution d'un Label Performance à un logement consiste en la vérification par Promotelec que ledit logement est conforme au référentiel du Label Performance tel que défini ci-après.

Le Label Performance répond aux spécifications du label avec mention « haute performance énergétique » tel que prévu à l'article R. 111-20 du Code de la construction et de l'habitation.

Il atteste la conformité des bâtiments nouveaux à un référentiel qui intègre les exigences de la réglementation thermique, le respect d'un niveau de performance énergétique globale de ce bâtiment supérieur à l'exigence réglementaire et les modalités minimales de contrôle définies en annexe 1 de l'arrêté du 8 mai 2007 relatif au contenu et aux conditions d'attribution du label avec mention « haute performance énergétique ».

La performance énergétique globale d'un bâtiment est mesurée par la consommation conventionnelle d'énergie définie à l'article 4 de l'arrêté du 24 mai 2006.

La demande d'attribution est accompagnée du cahier des prescriptions techniques du Label Performance, du règlement d'attribution, des conditions générales de vente (consultables sur le site internet www.promotelec.com, rubrique produits et services/Label Performance ou sur simple demande auprès de Promotelec) et d'éventuels amendements aux documents précédents. L'ensemble de ces documents fait partie intégrante du formulaire de demande d'attribution du label comme constituant ses annexes.

Le demandeur reconnaît les avoir reçus dès lors qu'il est en possession du formulaire de demande d'attribution et en accepter pleinement les obligations.

Le demandeur certifie l'exactitude des informations fournies sous peine d'annulation du contrat.

* Champs obligatoires.



Imprimé avec des encres végétales
sur papier partiellement recyclé
et issu de forêts gérées durablement.